

COMMUNIQUÉ

Relatif à l'arrestation de Halim FEDDAL, Secrétaire Général de l'Association nationale de lutte contre la corruption (ANLC),

Le dimanche 17 novembre 2019, Halim FEDDAL, Secrétaire Général de l'Association nationale de lutte contre la corruption (ANLC), a été arrêté de manière arbitraire par des agents en civil de la Sûreté de Wilaya en plein centre-ville de Chleff où il est actuellement détenu. Son domicile a été perquisitionné par des agents de la Brigade de Recherche et d'Investigation (BRI) qui ont emporté quelques documents et l'unité centrale de son ordinateur.

Il était prévu que Halim FEDDAL soit présenté devant le Procureur de la République le 19/11/2019. Mais sa garde à vue a finalement été prolongée.

Nous sommes certains que son arrestation est liée à ses activités militantes en tant que membre très actif au sein de l'ANLC. En effet, les Algériens, les ONG et les journalistes connaissent son franc-parler et son courage quand il s'agit de dénoncer, avec pédagogie et preuves à l'appui, la corruption institutionnalisée dans son pays.

Depuis le 22 Février, Halim FEDDAL a été à l'avant-garde de la contestation populaire, dans l'espace public et sur les réseaux sociaux. Ainsi, la veille de son arrestation, il était interdit de communiquer sur sa page personnelle par Facebook probablement à la demande du régime algérien.

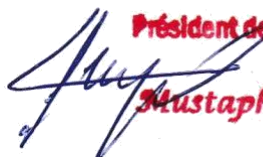
Halim FEDDAL compte parmi les dizaines d'opposants arrêtés dès le lancement de la campagne électorale. Pour que l'élection présidentielle, voulue par les dirigeants actuels et très contestée par la rue, se déroule avec le moins d'accrocs possible, le pouvoir algérien semble vouloir étouffer les voix dissonantes et surtout décapiter le hirak de ses leaders nationaux et régionaux.

L'arrestation de Halim FEDDAL est en contradiction complète avec les engagements du pouvoir à proposer une issue politique pacifique et démocratique à la crise que traverse le pays

Incontestablement, l'arrestation de Halim FEDDAL est un acte d'injustice, infondé juridiquement comme l'est l'emprisonnement de tous les détenus d'opinion. En conséquence, nous exigeons la libération inconditionnelle du Secrétaire Général de l'ANLC et de tous les détenus du Hirak.

Nous tenons également l'État algérien responsable des atteintes morales et physiques dont Halim FEDDAL serait victime durant sa détention.

Alger, le 19 novembre 2019


Président de l'Association
Mustapha ATOU

